

Contexte de la grille d'évaluation du commentaire littéraire

(grille conçue par l'Organisation du Baccalauréat international)

J'ai présenté les échelons qualitatifs du critère langue de la grille d'évaluation de la grille d'évaluation du commentaire littéraire à la journée des repfrans, le vendredi 27 mars dernier. À la demande de Colette Ruest (et parce que je vous l'avais promis), voici la grille et les explications qui vont vous permettre de la comprendre (j'ai un peu présenté cela vendredi).

Le programme du Baccalauréat international (BI) est un programme préuniversitaire qui se donne dans plus de 180 pays dans le monde; tous les étudiants doivent suivre un cours de « langue A », c'est-à-dire la langue du pays. Ainsi, les étudiants vont étudier la littérature suédoise, japonaise, sénégalaise...

À la fin des deux années d'étude, les étudiants ont à se soumettre à deux examens de rédaction : le commentaire littéraire et la composition. Les consignes vont être les mêmes pour tous les cours de « langue A » et les travaux vont être évalués de la même façon, étant donné que les étudiants doivent atteindre les mêmes standards partout dans le monde, et ce, quelle que soit la langue étudiée. Il n'était donc pas possible de créer des grilles qui évaluaient des « recettes » (un peu comme celle de l'ÉU) étant donné que, par exemple, la notion de paragraphe n'existe pas dans certaines langues ou que l'introduction dans une autre langue ne comprend pas nécessairement de sujet amené, de sujet posé ou de sujet divisé, comme on l'enseigne ici.

Il fallait donc que ces grilles tiennent compte des particularités de chaque langue enseignée dans les différents pays où le BI est offert. Ces grilles sont présentées aux enseignants qui peuvent les utiliser pendant la formation des étudiants, afin d'amener ces derniers à répondre aux exigences du BI. C'est ce que nous faisons au département de français du Cégep André-Laurendeau.

Le libellé des critères fait confiance au jugement de l'enseignant (ou du correcteur) qui est capable de voir ce qui cloche dans chacun des critères. Si on regarde le libellé du critère de langue (puisque c'est celui qui nous intéressait à la journée des repfrans), on peut sans aucun doute assumer que l'enseignant est capable d'identifier ce qui cloche dans la langue ou dans le vocabulaire littéraire. Les profs de français d'André-Laurendeau ont un code de correction commun depuis plusieurs années; les profs qui enseignent au BI utilisent ce même code pour identifier les erreurs de langue. Ces codes permettent aux étudiants d'observer leurs erreurs et facilitent l'amélioration de la langue (nous pratiquons beaucoup la « postcorrection », activité d'amélioration de la langue que les étudiants doivent faire à partir de leur copie corrigée).

Le libellé des critères suppose que les profs portent un jugement sur la « gravité » de l'erreur. On peut penser qu'une erreur d'orthographe d'usage (*enveloppe* au lieu d'enveloppe) est moins « grave » qu'une erreur de syntaxe qui rend la phrase incohérente (et incompréhensible) ou qu'un signe de ponctuation mal placé qui rend la phrase agrammaticale. Pour avoir 5/5, un étudiant peut avoir fait quelques fautes « pas graves ». Qui peut se vanter d'avoir écrit un texte, dans des conditions « scolaires », en ne faisant aucune faute? C'est à peu près impossible...

Comme tout n'est pas parfait, j'aurais ajouté le « P » dans le libellé « GSV » (grammaire, syntaxe, vocabulaire) et j'aurais probablement préféré que le « V » (vocabulaire) soit détaché de ce petit groupe de lettres pour que les étudiants mettent un effort différent dans la correction de leur vocabulaire.

Il est sans doute plus facile d'être cohérent quand on évalue qualitativement la langue : ce qui est une faute pour un enseignant peut être une erreur de style pour un autre. En évaluant qualitativement, il est plus facile d'octroyer une note semblable d'un enseignant à l'autre, peu importe s'il s'agit d'une réelle erreur de langue ou d'une erreur de style.

Parce qu'on m'a posé la question vendredi, je vais répéter la réponse... Les étudiants réagissent fort bien à l'utilisation d'une telle grille de correction, parce qu'on a pris le temps de l'expliquer lors de la première session et que cette même grille est utilisée pendant les quatre sessions en français. Évidemment, le professeur de première session applique certains critères de façon plus « large » au début de la formation des étudiants, alors que le prof de 4^e session (moi!) est un peu plus exigeant, étant donné que les étudiants verront leurs productions écrites évaluées par les correcteurs du BI selon ces critères-là lors des examens certificatifs (au début de mai de la deuxième année).

Je vous ai présenté ici la grille d'évaluation du commentaire littéraire en français. Il en existe une autre pour la composition, qui est semblable dans sa structure. Cette structure est aussi en vigueur pour évaluer les travaux dans les autres disciplines où les étudiants ont à faire des rédactions; c'est le cas en philosophie, en langue, en sciences humaines, en sciences ou en arts, par exemple. On peut sans problème assumer que l'enseignant d'histoire est capable de voir ce qui cloche dans la langue (sans nécessairement codifier les erreurs de langue comme le font les profs de français) et dans le vocabulaire de sa discipline.

Grille d'évaluation pour le commentaire littéraire

Nom : _____ Texte : _____

Note : _____ /20

	<i>absence</i>	<i>limité</i>	<i>certaine</i>	<i>satisfaisante</i>	<i>bonne</i>	<i>excellente</i>
A. Compréhension et interprétation : <i>Dans quelle mesure l'interprétation de l'élève montre-t-elle sa compréhension de la pensée et du sentiment exprimés dans le passage? Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références au passage?</i>	0	1 - compréhension élémentaire - presque aucune tentative d'interprétation - peu de références au texte	2 - une certaine compréhension - tentative d'interprétation superficielle - quelques références au texte	3 - compréhension satisfaisante - interprétation étayée de références appropriées au texte	4 - très bonne compréhension - interprétation cohérente, étayée de références bien choisies	5 - excellente compréhension - interprétation convaincante, étayée de bonnes références
B. Appréciation des choix de l'auteur : <i>Dans quelle mesure l'analyse laisse-t-elle apparaître l'appréciation des façons dont les choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style façonnent le sens?</i>	0	1 - peu de références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens - aucune analyse ou appréciation	2 - quelques références aux façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens - analyse ou appréciation limitée	3 - analyse et appréciation satisfaisantes des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens	4 - très bonne analyse et très bonne appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens	5 - excellente analyse et excellente appréciation des façons dont la langue, la structure, la technique et le style façonnent le sens
C. Organisation et développement : <i>Quel est le degré d'organisation, de cohérence et de développement des idées présentées?</i>	0	1 - idées peu organisées - une structure superficielle peut être apparente, mais les idées ne sont pas cohérentes ni développées	2 - idées quelque peu organisées en utilisant une structure reconnaissable - idées souvent peu cohérentes et peu développées	3 - idées organisées de façon satisfaisante, en utilisant une structure appropriée - une certaine attention est accordée à leur cohérence et à leur développement	4 - idées organisées avec efficacité, avec une très bonne structure - idées très cohérentes et très bien développées	5 - idées organisées de façon convaincante, en utilisant une excellente structure - excellents cohérence et développement des idées
D. Langue : <i>Quel est le degré de clarté, de variété et de correction de la langue? Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés?</i>	0	1 - langue rarement claire et appropriée - nombreuses erreurs GVS - registre et style peu adaptés au commentaire	2 - langue parfois claire et expressions parfois choisies avec soin - GVS relativement corrects malgré quelques erreurs - registre et style sont dans une certaine mesure adaptés au commentaire	3 - langue claire et expressions choisies avec soin - degré de correction satisfaisant dans GVS malgré quelques défaillances - registre et style généralement adaptés au commentaire	4 - langue claire et expressions choisies avec soin - bon degré de correction GVS - registre et style sont systématiquement adaptés au commentaire	5 - langue très claire et expressions efficaces, choisies avec soin, et précises - degré de correction élevé dans GVS - registre et style efficaces et adaptés au commentaire